

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE | POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

## **La récupération et le bac brun s'invitent dans les écoles : la MRC de Montmagny sensibilise les jeunes du primaire**

**Montmagny, le 10 décembre 2025** – La MRC de Montmagny amorce une nouvelle démarche d'éducation environnementale dans trois écoles primaires du territoire. Grâce à l'initiative de plusieurs enseignants et au soutien de Martine Létourneau, agente en environnement à la MRC de Montmagny, le bac brun fait officiellement son entrée dans les classes afin d'encourager les jeunes à adopter de bonnes habitudes et à devenir de vrais champions du tri.

### **Une initiative née du terrain**

Trois écoles ont déjà confirmé leur participation : l'École Monseigneur-Sirois de Cap-Saint-Ignace (implantation depuis le 9 décembre), l'École Saint-Pie-X de Montmagny et l'École Saint-Nicolas de Montmagny. Pour les écoles magnymontoises, les ateliers débuteront dès l'arrivée des bacs, prévue en janvier. L'idée est venue directement des milieux scolaires. « Ce sont les professeurs eux-mêmes qui m'ont contactée après avoir vu mes capsules vidéo sur les matières acceptées et refusées dans le bac brun. Ils souhaitaient implanter la démarche dans leur école », explique Martine Létourneau.

### **Un déploiement coordonné avec les municipalités**

À la suite des demandes des écoles, la MRC a rapidement communiqué avec les municipalités concernées afin d'obtenir les bacs bruns nécessaires. « Nous faisons le lien avec les municipalités pour fournir les bacs afin de s'assurer que la collecte pourra se faire correctement », précise Mme Létourneau. Chaque classe recevra de petits bacs adaptés pour faciliter l'utilisation quotidienne, ainsi que des affiches éducatives créées par l'équipe des communications de la MRC.

### **Des ateliers ludiques pour apprendre à bien trier**

Afin d'assurer une bonne compréhension des consignes, Martine Létourneau rencontre toutes les classes, une à une, dans un contexte calme et propice à l'apprentissage. Les ateliers de 15 à 30 minutes abordent ce qui va dans le bac brun, ce qui ne doit pas s'y retrouver, les nouveautés de la réforme de la récupération 2025, l'utilisation des trois contenants maintenant présents dans les écoles : bac bleu, bac brun, bac vert. Grâce à des affiches colorées, ludiques et faciles à comprendre, chaque élève repart avec un aide-mémoire pour la maison et chaque classe conserve une affiche pour guider le tri au quotidien.

### **Une démarche ouverte à toutes les écoles du territoire**

La MRC rappelle que toutes les écoles primaires des 14 municipalités peuvent implanter le bac brun et recevoir l'accompagnement de l'agente en environnement.

Les directions ou enseignants intéressés peuvent communiquer directement avec Martine Létourneau, agente en environnement, MRC de Montmagny, [mletourneau@montmagny.com](mailto:mletourneau@montmagny.com) ou au 418 248-5985, poste 343.

- 30 -

**Source** : Isabelle Normand, coordonnatrice aux communications  
MRC de Montmagny  
418 248-5985, poste 321  
[communication@montmagny.com](mailto:communication@montmagny.com)